

Le Petit Malécazien

Décembre 2014

Numéro 31

Sommaire

- Etat-civil 2014
- Le groupe des marcheurs du lundi
- Rythmes scolaires, la garderie et lesTAP
- Amélioration de l'habitat privé
- Abri météorologique
- La tourbière de Valorges
- Bibliothèque
- Manifestations 2015
- Infos diverses
- Recensement de la population

VŒUX DE LA MUNICIPALITE

Dimanche 11 janvier à 11 heures à
la salle d'animation

LE MOT DU MAIRE

C'est avec beaucoup de plaisir que l'équipe municipale revient vers vous en cette fin d'année pour vous proposer une nouvelle édition du « Petit Malécazien ».

A l'aube de 2015, je tiens à vous souhaiter de bonnes fêtes et vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année à venir.

Pour la commune, je ne vous cache pas mes craintes et mes interrogations face à l'incertitude du devenir de nos petites communes rurales : baisse des dotations, réforme territoriale...Un grand chantier s'ouvre !

Maitriser nos dépenses en axant nos efforts sur la mutualisation des moyens avec les communes voisines, maintenir l'investissement pour répondre à la vie de notre village sera notre priorité.

Belle année 2015 à tous.

Béatrice Fournel

Un don exceptionnel cette année lors du téléthon
10 009.40 €



ETAT – CIVIL 2014

NAISSANCES

Milo GAGET (le bourg)	le 5 mars
Noémie LAURENT (La Fontaine)	le 14 août
Lorys BONNET-TESTE (Laval)	le 11 septembre
Céleste PLOQUIN (Le bourg)	le 16 septembre
Fanély DUMAS (Le bourg)	le 21 octobre
Kaena GUEZELLO (Le bourg)	le 5 décembre



MARIAGES

Angélique DECHELLE et Emmanuel GROSSELIN le 21 juin
Les Verdonnières bas



DECES

Jeannette BURTON épouse FOURNEL (Le bourg)	80 ans	le 26 janvier
Albert DELAYE (Le bourg)	87 ans	le 2 juin
Jean BOHRER (La Fontaine)	84 ans	le 16 juin
Joseph FRECHET (Les Couteaux)	64 ans	le 17 septembre



LE GROUPE DES MARCHEURS DU LUNDI

Qu'il vente, qu'il pleuve, qu'il fasse du brouillard, qu'il fasse du soleil (c'est bien plus agréable !!!)... Chaque lundi matin, le rendez-vous est donné à tous les marcheurs, à 8h30 place de la mairie pour un départ à 8h45, retour prévu vers 11h30.

Le choix de l'itinéraire se fait d'un commun accord. Le groupe randonne sur Machézal, Chirassimont, Fourneaux, Amplepuis. La distance parcourue chaque fois voisine les 8 km.

Ce n'est pas une course, chacun marche à son rythme, il y a des poses.

Pour rejoindre le groupe il suffit de venir avec de bonnes chaussures, un ou deux bâtons. C'est un moment d'échanges. Certains originaires du village sont heureux de revenir à la source au moment de la retraite.



LES RYTHMES SCOLAIRES, LA GARDERIE ET LES TAP

Depuis la rentrée de septembre les écoliers ont adoptés les nouveaux rythmes scolaires avec les horaires suivants :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
8h30 – 11h30	8h30 – 11h30	8h30 – 11h30	8h30 – 11h30	8h30 – 11h30
13h30 – 16h30	13h30 – 15 h		13h30 – 16h30	13h30 – 15 h
	TAP 15h – 16h30			TAP 15h – 16h30

Les horaires de la garderie sont les suivants :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
7h20 – 8h20	7h20 – 8h20	7h20 – 8h20	7h20 – 8h20	7h20 – 8h20
16h30 – 18h30	16h30 – 18h30	11h30 – 12h30	16h30 – 18h30	16h30 – 18h30

TAP : Temps d'Activités Périscolaires. Le mardi et le vendredi de 15h à 16h30.

Ceux du mardi sont gérés par la Copler qui propose différentes activités, sur une période d'environ 5 semaines telles que l'éveil musical, l'éveil sportif, le théâtre...



Pour ceux du vendredi gérés par la commune c'est Marie-Claude Goutard qui en a la charge. En début d'année scolaire elle a initié les écoliers au tricot. Les filles se sont fait un Snood : c'est une très large écharpe fermée en cercle. On l'enfile par la tête et on est bien au chaud. Quant aux garçons ils ont fabriqué des châteaux en cartons.

Juste avant les vacances de Noël, les enfants ont fait des boîtes en carton pour les remplir de chocolats, ainsi que des pompons, des décorations de Noël. Un album est en préparation pour expliquer et montrer toutes ces réalisations. Ces activités sont financées par la commune une participation de 25 € par enfant pour l'année est demandée aux familles.

AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVE

En partenariat avec le Conseil général de la Loire, la Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône (CoPLER) lance un dispositif d'amélioration de l'habitat privé.

Les objectifs de ce dispositif rejoignent ceux du Plan Départemental de l'Habitat validé par l'Etat et par le Conseil général de la Loire à savoir :

- Réhabiliter le parc ancien et lutter contre l'habitat indigne ou dégradé
- Lutter contre la précarité énergétique (réalisation de travaux d'économie d'énergie)
- Adapter les logements aux besoins des personnes en perte d'autonomie

Dès 2015, un accompagnement individuel sera proposé pour les porteurs de projet de rénovation de leur habitat, éligibles aux aides de l'Agence Nationale pour l'Habitat.

La CoPLER a décidé de consacrer 60 000€ sur 3 ans pour financer ce programme.

Exemple de travaux finançables :

Objectif	Type de travaux
Lutte contre l'habitat indigne	Redistribution des pièces Mise aux normes électriques Remplacement sanitaires Isolation murs et planchers Système de chauffage
Lutte contre la précarité énergétique	Remplacement chauffage vétuste Isolation thermique Menuiseries, ventilation Energie renouvelable
Adaptation au vieillissement et handicap	Remplacement baignoire en douche Rampe accès, Monte escalier
<i>Les objectifs sont cumulables</i>	<i>Les travaux doivent être réalisés par des entreprises agréées</i>

Les aides mobilisables varient en fonction du projet et des ressources du foyer.
Pour tout renseignement contactez le PACT au 04 77 43 08 80.

=====

Attention au monoxyde de carbone !

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi :

- Faites vérifier et entretenir avant chaque hiver vos installations de chauffage, eau chaude, ventilation...
- Respectez le mode d'emploi des appareils à combustion (chauffages d'appoint, groupe électrogènes, appareils à gaz...).
- Aérez au moins 10 minutes par jour.

Le monoxyde de carbone est un gaz **toxique, invisible, inodore, non-irritant... et mortel.**

ABRI METEOROLOGIQUE

Vous avez sûrement vu une drôle de boîte blanche plantée entre la mairie et le terrain de boules. Peut-être vous êtes vous demandé à quoi elle pouvait servir. Il s'agit d'un abri météorologique, contenant un thermomètre, un baromètre et un hydromètre.

En effet notre classe a été retenue, avec une dizaine d'autres de la Loire, pour participer à un projet météo-école proposé par Météo France.

Nous faisons des relevés deux fois par jour, nous allons réaliser et exploiter des graphiques.

Nous allons également étudier quelques phénomènes météo comme la température, les précipitations, l'air.

En fin d'année nous pourrons réaliser de petits bulletins météorologiques et espérons créer un livret résumant tous nos travaux, que nous serons très fiers de vous présenter.

Alors pour que nous puissions travailler merci de ne pas détériorer notre installation.

Ecoutez le conseil de spécialistes : couvrez-vous, l'hiver arrive !

Les élèves de la classe de CM



LA TOURBIERE DE VALORGES

UNE ZONE HUMIDE RARE

L'an dernier en septembre la zone humide en contexte d'abandon (tourbière) de Valorges a été restaurée. D'une superficie de 0,8 ha, elle se situe en limite des départements de la Loire et du Rhône sur la commune. Elle se trouve sur la ligne de crête séparant le bassin Rhône-Méditerranée et celui de Loire-Bretagne.

La préservation et la restauration des zones humides sont des enjeux importants pour deux raisons :

D'abord des enjeux hydrologiques avec la régulation des débits (rôle d'éponge limitant les étiages sévères et les crues) ;

Puis, viennent les enjeux faunistiques et floristiques des milieux remarquables et intéressants pour la faune qui y est présente notamment les amphibiens (présence sur le site de tritons, grenouilles).



Cette zone humide était en contexte d'abandon mais anciennement elle était pâturée. Une fermeture du milieu liée à l'enrésinement (plantation et régénération naturelle) était constatée. Le SYRRTA (Syndicat mixte Rhins Rhodon Trambouze et Affluents) et le CEN (Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes) dans le

cadre du programme « Biodiversité » se sont associés pour définir les actions à réaliser.

Une convention a été signée entre ces deux organismes et le propriétaire. Les travaux de restauration ont débuté le lundi 9 septembre 2013. Pour ce faire, plusieurs actions ont été mises en œuvre.

Abattage de certains résineux afin de rouvrir le milieu notamment la partie la plus humide.

Débardage par traction animale pour éviter au maximum les impacts sur le milieu, notamment le tassement des sols et la création d'ornières. Ils ont été réalisés par l'entreprise Coforêt de Cublize et Eric Vouillon pour le débardage à cheval. Les branches sont broyées et exportées en dehors de la zone humide.

Cette opération a été financée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (50%) la Région Rhône-Alpes (30 %) et le SYRRTA (20%). Le coût de l'opération s'est élevé à 3 773 € TTC

Depuis septembre de cette année un panneau d'informations est installé. Il est positionné au bout d'un chemin clôturé permettant d'accéder à la zone sans la dégrader et permettant aux promeneurs d'avoir un point de vue sur la zone humide. Ce panneau vise à sensibiliser sur l'intérêt des zones humides et à expliquer les travaux de restauration qui ont été réalisés. Les travaux pour la mise en place du cheminement et l'installation du panneau ont été effectués par l'équipe environnement de la CoPLER. Ces aménagements ont été financés par le SYRRTA.

DE NOUVELLES OFFRES



La bibliothèque c'est :

- un service **public et gratuit**
- une équipe de 16 bénévoles
- **6 heures d'ouverture par semaine**
 - Mercredi de 10h30 à 12h
 - Vendredi (au dépôt de pain) de 8h30 à 10 h
 - Vendredi (hors vacances scolaires) de 15h à 16h30
 - Samedi de 10h à 11h30 ;
- des romans adultes / ados / enfants ; des documentaires ; des revues ; des albums ; des BD renouvelés régulièrement. Des réservations possibles si l'ouvrage souhaité n'est pas dans nos rayons.
- le journal (Pays Roannais) en lecture libre au dépôt de pain chaque semaine
- des animations (expositions, cafés littéraires, soirées contes...)

Grâce à de nouvelles offres de la Médiathèque, l'équipe peut désormais vous proposer (uniquement sur réservation)

- des CD
- des DVD
- des partitions

Comment faire ?

Consultez le catalogue de la Médiathèque départementale de la Loire sur :

www.loire-mediathèque.fr

puis contactez la bibliothèque pour effectuer vos réservations (par mail bib.machezal@hotmail.fr ou en nous rendant visite lors d'une permanence).

- Une liseuse pour vous permettre de vous familiariser avec ce nouveau support de lecture.
- **Et, depuis fin novembre, des ressources numériques**

Lekiosk.com

Magazines en ligne

Plus de 450 titres de revues grand public: actualité, culture, presse féminine, loisirs.

Pressens.fr

Journaux en ligne

Une richesse sans équivalent de recherche et de consultation d'articles parus dans la presse française.

Cité de la musique

Musique en ligne

Classique, contemporain, jazz, musiques actuelles et du monde.... 5000 documents numériques dont 490 concerts vidéo, 2000 concerts audio et des milliers d'œuvres musicales.

ToutApprendre.com

Autoformation

Autoformation à distance, cours individuels dans des domaines variés (bureautique, code de la route, soutien scolaire, langues étrangères, musique...). Cours illimités et disponibles 24h/24.

N'attendez pas pour profiter de ces ressources gratuitement !

Venez à la bibliothèque lors d'une permanence pour obtenir vos identifiants. Une fois créés, ils vous permettront de vous connecter quand vous voulez, depuis n'importe quel ordinateur ou tablette reliés à internet.

Dès 2015, de nouvelles ressources numériques s'ajouteront à l'offre actuelle.

Attention : Il n'y aura pas de permanence mercredi 24, vendredi 26 et mercredi 30 décembre

LES MANIFESTATIONS PREVUES EN 2015

SOCIETE DE CHASSE

Samedi 17 janvier : repas des propriétaires 14 heures suivi du concours de belote le soir

Dimanche 1^{er} mars : réunion fin de chasse

Week-end des 1 et 2 août : Ball-trap

Samedi 22 août : concours de pétanque

MACHEZAL – ANIMATION

Samedi 8 août : concours de pétanque

Samedi 10 octobre : théâtre

Samedi 7 novembre : concours de belote

LA BOULE FRATERNELLE

Samedi 27 juin : coupe René et Hugues Volle, le complémentaire Challenge Benoît Bouvier / Lucien Thomas

SOU DES ECOLES

Dimanche 21 juin : fête de l'école

Vente de pizzas chaque semaine avant les vacances scolaires

CLASSES

Samedi 7 mars : soirée des classes

A confirmer : fête des classes

TELETHON

Samedi 5 décembre : à partir de 10 heures

INFOS DIVERSES

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

En 2015 vous allez être appelé à voter pour :

- Les élections départementales (ex cantonales) le dimanche 22 mars pour le 1^{er} tour et le dimanche 29 mars pour le second tour
- Les élections régionales

Si vous êtes nouveaux résidents vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous faire inscrire sur les listes électorales. Vous devez vous présenter avec votre pièce d'identité et fournir un justificatif de domicile.

FERMETURE DE LA MAIRIE

Le secrétariat de mairie et de l'agence postale communale seront fermés du 24 au 29 décembre inclus et du 2 au 5 janvier inclus.

RECENSEMENT DES JEUNES

Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Le jeune doit alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Après ces démarches, il obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que le BAC ou le [permis](#) de conduire

LA FIBRE OPTIQUE

Le déploiement de la fibre arrive sur notre territoire. D'ici 2016, les premiers habitants du territoire pourront souscrire à une offre internet par fibre optique ! La priorité est d'équiper toutes les habitations, nous pourrons ainsi surfer à Très Haut Débit, et bénéficier de tous les services associés.

Pour connaître en temps réel les avancements des travaux concernant votre commune, le site internet www.thd42.fr ouvrira bientôt ses portes

RECENSEMENT DE LA POPULATION



Le recensement de la population a lieu tous les cinq ans. Cette année, il sera réalisé entre le 15 janvier et le 14 février 2015.

Cécile Cherblanc l'agent recenseur passera à votre domicile pour vous déposer des formulaires à remplir : l'un sur le logement, l'autre sur la situation personnelle et professionnelle. Vous aurez la possibilité de répondre par internet ou Cécile repassera quelques jours plus tard, sur rendez-vous, pour les récupérer.

Les formulaires doivent être remplis entièrement au stylo noir ou bleu, sans ratures.

L'agent recenseur est à la disposition des personnes souhaitant de l'aide, quelle que soit la nature de la difficulté rencontrée.

Le recensement détermine la population officielle de chaque commune (L'Etat verse des dotations en fonction du nombre d'habitant il participe ainsi au budget de la commune). La participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.